Schengen vu d'une cabine d'interprétation

Journaliste: Bonjour, chers auditeurs et auditrices de l'émission «L'Europe sur le bout de la langue»!

À l'occasion du 40e anniversaire de la signature de l'accord de Schengen, notre invitée d'aujourd'hui est une interprète qui a assisté de près à la naissance de l'espace sans frontières intérieures en Europe. Bonjour, Eva D. ! On peut même dire que vous y avez activement pris part, depuis votre cabine d'interprétation?

Eva D. : Bonjour! En effet, j'ai traduit pour ce qui s'appelait à l'époque le secrétariat de Schengen, au moment où les 5 premiers États signataires de l'accord et d'autres qui les avaient progressivement rejoints mettaient la dernière main à ce qui allait devenir l'espace Schengen.

J: Rappelons que l'accord de Schengen a donné le coup d'envoi à la suppression graduelle des contrôles aux frontières entre les pays adhérents et permis la création d'un espace unique de liberté, de sécurité et de justice.

ED: À l'époque, les travaux concernaient 9 États et 7 langues. Je vous parle de négociations intergouvernementales très politiques, les enjeux étaient énormes... Avec mes collègues, on se sentait une âme de pionniers, infatigables et pleins d'enthousiasme!

J: Je sais que vous êtes encore tenue au secret professionnel mais quels sont vos souvenirs les plus marquants en cabine?

ED: Des temps forts, il y en a eu beaucoup, mais le moment le plus solennel a sans doute été le jour où la convention de Schengen a officiellement été mise en pratique, le 26 mars 1995. J'ai eu le sentiment de participer à quelque chose d'essentiel pour l'Europe. Après toutes ces années de travail, tout à coup, la libre circulation devenait une réalité tangible!

J: Aujourd'hui, Schengen c'est 30 États, dont certains ne font pas partie de l'Union européenne, et plus de 450 millions de citoyens. Pour certains, la liberté de circulation est un acquis mais, pour d'autres, il y a un avant et un après.

ED: L'avant-Schengen, je m'en souviens bien: il fallait toujours avoir son passeport en règle pour voyager car, pour certains pays, la carte d'identité ne suffisait pas. Au passage des frontières, un agent vérifiait si on était un ressortissant communautaire ou non, et si on avait un visa. Dans les aéroports, l'attente était parfois interminable aux guichets. Se déplacer n'était pas une sinécure. Avec Schengen, le paysage européen s'est ouvert… On a le sentiment de circuler dans un espace cohérent. C'est une facilité, et une sécurité.